

# Les masques de catégorie 1 obligatoires dès lundi à l'école

Les masques faits maison ne seront désormais plus autorisés dans tous les établissements scolaires.

Par **Le Figaro**

Publié hier à 19:43,

Mis à jour hier à 19:45



La mesure, annoncée le 1<sup>er</sup> février, entre en mesure lundi 8 février. *Oksana Kuzmina - stock.adobe.com*

Les masques faits maison ne seront désormais plus les bienvenus à l'école. À partir du lundi 8 février, seuls les masques de catégorie 1 - c'est-à-dire filtrant au moins 90 % des aérosols de 3 microns - seront autorisés en classe.

L'annonce avait été faite par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, le 1er février, qui affichait son ambition de «garder les écoles ouvertes» et de limiter la circulation du virus en milieu scolaire.

## Qu'est-ce qu'un masque de catégorie 1?

Les masques de catégories 1 filtrent 90% des particules, seuls les aérosols de moins de 3 microns parviennent à se frayer un chemin. À ce titre ils sont considérés comme très protecteurs.

*«Les masques en tissu de catégorie 1, fournis par les industriels, validés par la direction générale des armées en termes de performance, sont aussi efficaces que les masques chirurgicaux», assure ainsi au Figaro le Pr Didier Lepelletier, coprésident du groupe de travail Covid-19 du Haut conseil de la Santé publique (HCSP).*

Ces masques en textiles, de fabrication industrielle, sont bien souvent réutilisables. Ces masques, comme ceux de la catégorie 2, peuvent être commercialisés sans aucune homologation par un organisme tiers, même si une norme NF Masques Barrières par l'AFNOR peut être sollicitée par les fabricants. Ces masques se distinguent des masques chirurgicaux ou des masques FFP2, plus protecteurs encore.

Les masques en tissu artisanaux ne filtrent que 70 % des aérosols. Le HCSP avait émis un avis le 18 janvier dernier dans lequel il recommandait fortement de *«substituer aux masques de catégorie 2 et aux masques de fabrication artisanale, des masques grand public de catégorie 1, en raison de leur meilleur pouvoir filtrant»*.

Reste à savoir ce que risquent les enfants qui ne seront pas équipés de tels masques. Selon le Parisien, aucune directive n'a pour l'instant été donnée par le ministère.